

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU : 09/03/2015

Présents : Mmes BOUCHE. LAGACHERIE. PALLEC. SENSENDREU. Mrs FRISONI. LAURENS. SANCHEZ

Excusés : Mrs COLOMBIE BIENCINTO et Mmes CAZENEUVE. DEMOLOMBE

Procurations : Mme DEMOLOMBE à Mme SENSENDREU

Mme CAZENEUVE à M.SANHEZ

Mme LAGACHERIE a été nommée secrétaire

Ouverture de la séance à 18h00

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APPORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTES
DPU	Vente de la propriété cadastrée : B 1111 située à Ladivert appartenant à M. et Mme BORDES Jean-Pierre Echange de la propriété cadastrée A 352 et A 353 située à la Salane, appartenant à M et Mme BRUYERE André avec 2 parcelles sises à Marignac, lieu dit Salano et Cordo de Salano, cadastrées A 478 et A 527	Pas de DPU Pas de DPU
EGLISE	L'architecte chargé de l'étude de diagnostic a commencé sa mission, la subvention de 80% a été demandée à la DRAC.	
TRAVAUX PISCINE	La communauté de communes souhaiterait prendre la compétence de la piscine mais ce n'est pour l'instant qu'un projet. En attendant des travaux sont nécessaires car des fuites ont été identifiées, il faut donc refaire l'étanchéité pour ouvrir cet été. Des devis ont été demandés : Deux devis ont été demandés pour effectuer les réparations : - à l'entreprise EGMA pour un montant de 20 992.44 € HT soit 25 190.93 € TTC - à l'entreprise RER pour un montant de 25 667 € HT soit 30 800.40 € TTC a été retenu. celui de l'entreprise EGMA a été retenu pour un montant de 20992.44 euros HT soit 25190.93 € TTC.	Accord à l'unanimité
DEVIATION : passage sur le pont neuf	L'ouverture totale de la déviation est prévue entre 2018 et 2020. En attendant la fin de la jonction entre la sortie sud du tunnel et Arlos, les responsables du projet ont indiqué lors de leur dernière réunion que la circulation serait ouverte dans le tunnel, puis que les véhicules emprunteraient l'avenue de la Brèche Romaine, avec passage sur le pont neuf avant de tourner à gauche vers l'Espagne. Le président du Conseil Général affirme que le pont tiendra alors que d'autres informations laissent à penser le contraire. Le maire informe le Conseil Municipal qu'une lettre a été envoyée à la DREAL pour argumenter contre cette décision et demander une réunion publique. Les conseillers s'inquiètent sur plusieurs points : - La sécurité des usagers, notamment celles des élèves fréquentant les écoles et le collège situés en bordure des voies de circulation, - la sécurité des automobilistes face à la solidité du pont - l'engorgement des routes concernées par ce nouveau trafic, notamment la route de la Brèche romaine. - le défaut de communication entre la municipalité et les décideurs - Devant tous ces problèmes non résolus, le maire propose au Conseil Municipal de délibérer contre l'ouverture de	Accord à l'unanimité

	la circulation aux camions par le Pont Neuf.	
Renouvellement contrat : Nadia CATHIER	Nadia CATHIER travaille à l'école pour le CLAE. Son contrat est arrivé à terme le 4 mars 2015. Il peut être renouvelé jusqu'au 31 août 2015.	Accord à l'unanimité
Convention Centre de Gestion	Adhésion au service retraite du centre de gestion	Accord à l'unanimité
Cession parcelle : procuration notaire	Dans le cadre de la réalisation de la déviation une parcelle sise à Argut dessous, cadastrée A 207 au lieu-dit le Plan, doit être cédée à l'amiable à l'Etat. Monsieur le Maire présente l'acte de vente et demande au conseil municipal de donner procuration à Madame Valérie SAEZ, clerc de notaire chez Maître Jean-Didier CHESNELONG, Notaire à TOULOUSE, pour signer l'acte de vente d'un montant de 457 euros TTC.	Accord à l'unanimité
Trail Mourtis: mise à disposition des employés	L'association Les ailes du Mourtis a fait une demande pour que des employés communaux soient mis à disposition pour le montage du podium, prêté par la Mairie, lors de l'organisation du Trail du Mourtis.	Accord à l'unanimité
Questions diverses	<p>1/ La Poste met en vente le bureau de Saint-Béat. Une évaluation a été demandée aux Domaines.</p> <p>2/ Une demande d'emplacement de marché pour le mardi a été demandée par un commerçant.</p> <p>3/ Peinture des fenêtres de la mairie :</p> <p>4/ Le conseil municipal est informé que 7 camions passent quotidiennement dans le village : il s'agit des camions qui déposent du remblai dans le tunnel et qui ne peuvent passer qu'en sens unique dans celui-ci.</p> <p>5/ Un rocher est tombé chez Monsieur Fouchet : prévenir le RTM</p> <p>6/ L'opérateur FREE souhaite déposer une borne de dégroupage sur la promenade de la Gerle.</p> <p>7/ Prévoir des décorations de Noël aux Espones</p> <p>8/ La route</p> <p>9/ Coupures d'eau : comment contacter le service des eaux à la demande des délégués de quartier</p>	<p>Accord à l'unanimité</p> <p>Accord à l'unanimité</p> <p>Faire une convention</p>

Fin de séance à 19h15.